



Réunion du Comité Syndical

du 27 mars 2019

CS - 2.05
Compte de gestion 2018

RAPPORT
Présenté par Monsieur Jacques BONIN
Vice-Président

Le vingt-septième jour du mois de mars de l'année deux mil dix-neuf à dix-sept heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Études et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, est de dix-huit, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur André HELLE, président, pour l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

Étaient présents :

- Délégués titulaires :

G.B.C.A. : Mmes Marie-Line CABROL, Chantal BUEB ; MM. Tony KNEIP, Jacques BONIN, Olivier DEROY, Miltiade CONSTANTAKATOS.

S.M.I.C.T.O.M. : MM. Patrick MIESCH, Denis KUNTZMANN, Émile EHRET, Gilles HEINRICH, Jean-Luc ANDERHUEBER.

C.C.S.T. : MM. André HELLE, Claude BRUCKERT, Pierre VALLAT.

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

G.B.C.A. : NÉANT

S.M.I.C.T.O.M. : M. Thierry STEINBAUER.

C.C.S.T. : NÉANT

Le quorum est atteint : 15 présents

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

G.B.C.A. : NÉANT

S.M.I.C.T.O.M. : Mme Catherine METRAL ; M. André PICCINELLI.

C.C.S.T. : NÉANT

Étaient excusés

- Délégués titulaires :

G.B.C.A. : Mme Marie-Laure FRIEZ (pouvoir à M. Olivier DEROY) ; MM. Damien MESLOT, Jean-Claude MARTIN.

S.M.I.C.T.O.M. : M. Hervé GRISEY.

C.C.S.T. : NÉANT

Envoyé en préfecture le 05/04/2019

Reçu en préfecture le 05/04/2019

Affiché le



ID : 090-259000735-20190327-DELIBCGEST2018-DE

- Délégués suppléants :

G.B.C.A. : MM. Thierry PATTE, Michel BLANC.

S.M.I.C.T.O.M. : Mme Félice ZWINGELSTEIN ; M. Luc SENGLER.

C.C.S.T. : M. Jean LOCATELLI.

Étaient absents

- Délégués titulaires:

G.B.C.A. : NÉANT.

S.M.I.C.T.O.M. : NÉANT.

C.C.S.T.: NÉANT.

- Délégués suppléants :

G.B.C.A.: Mme Christiane EINHORN; MM. Yves GAUME, Pierre-Jérôme COLLARD, Jean-Marie HERZOG, Stéphane GUYOD, Bernard GUILLEMET, Pierre BARLOGIS.

S.M.I.C.T.O.M. : M. Michel JACOBBERGER.

C.C.S.T.: MM. Frédéric ROUSSE, Thierry MARCJAN.



Réunion du Comité Syndical

du 27 mars 2019

CS - 2.05

Compte de gestion 2018

RAPPORT

Présenté par Monsieur Jacques BONIN
Vice-Président

En application des dispositions prévues par les lois du 2 mars 1982 et 6 février 1992, le Comité Syndical est appelé à délibérer sur le compte de gestion 2018 du trésorier du SERTRID, tel qu'annexé à la présente.

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

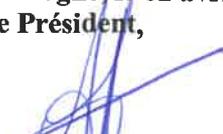
- **APPROUVE le compte de gestion 2018 présenté par le Trésorier du SERTRID.**

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 27 mars 2019, ladite délibération ayant été affichée par extrait le **05 AVR. 2019** conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le **05 AVR. 2019**

POUR EXTRAIT CONFORME

Bourogne, le 02 avril 2019

Le Président,


André HELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage